

**Déclaration liminaire des élus de Solidaires Finances Publiques
commune aux CAPL n°1 et 2 des 9 et 10 juillet 2015**

Monsieur le Président,

Le contexte général vous a été rappelé lors de la CAPL n° 3 du 2 juillet 2015 et nous vous ferons l'économie d'une redite lors de ces CAP.

Pour la CAPL de mutation:

Même si la direction de l'Yonne peut se satisfaire de la prochaine création d'un poste d'AFIP pour la direction de l'Yonne, au-delà des suppressions d'emplois, l'écart constaté entre les emplois implantés et les emplois réels dans les différentes catégories de personnel, conduit à des déficits significatifs dans tous les départements, ce qui génère des difficultés professionnelles et humaines au quotidien dans les services et surtout impacte fortement les possibilités de mutation des agents. Il n'est pas admissible que les agents fassent les frais de la politique calamiteuse de la direction générale en matière de gestion prévisionnelle des emplois et de recrutement.

Pour preuve un appel à candidature de 8 IDIV pour pourvoir des postes des IP dans la sphère contrôle fiscal...

Cette situation est inacceptable.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques exige le recrutement immédiat de toutes les listes complémentaires, une politique ambitieuse et anticipée de recrutement pour les années à venir.

Solidaires Finances Publiques revendique pour tous les agents, l'affectation nationale la plus fine possible sur des postes fixes.

Nous vous demandons également communication des affectations des agents ALD, afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour émettre un vote motivé.

Concernant les suppressions de trésoreries, nous demandons à ce que les collègues soient informés sur leurs droits et garanties.

Concernant les changements de filière, nous souhaitons que la Formation Professionnelle joue pleinement son rôle et qu'un tuilage au sein des services soit organisé.

Dans un souci de transparence, nous déplorons l'absence de fiche de souhaits pour les agents affectés en direction (afin que ceux-ci puissent faire état de leurs préférences au sein des différents services).

Nous demandons qu'à la fin de ces CAP soient recensés tous les postes vacants par RAN et par site.

Pour la CAPL de Notation pour la catégorie B:

Solidaires Finances Publiques rappelle que l'entretien professionnel annuel contribue à la perte de repères des agents, à une remise en cause de leurs compétences et de leur savoir-faire. Ce système est fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux, sur la performance individuelle organisée dans un cadre contractuel et individualisé.

Solidaires Finances Publiques revendique une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté et la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son refus de toute forme de contractualisation des fonctions et son attachement à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière.

Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel.

Solidaires Finances Publiques exige la suppression du recours hiérarchique, celui-ci est lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées, pour preuve les 3 recours présentés en CAPL n°2.

Nous vous demandons la communication des réserves de 1 mois et de 2 mois prévues pour la CAP locale n°2.

Même si les documents de travail nous ont été remis un peu tardivement, nous tenions à remercier le service des ressources humaines d'Auxerre pour la qualité des documents transmis.

Les Capistes locaux de Solidaires Finances Publiques:

Marie RUDELLE-CHARVOT, Jean-Yves DEGRANDI
Valérie DE PALMA, Pascal AUGÉAT-MALTER, Hassan LARIBIA